

TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION D'UNE  
ASSISTANCE TECHNIQUE POUR:

- L'ELABORATION ET REALISATION D'UN MODULE DE  
FORMATION DE GESTION ECONOMIQUE POUR LE  
SECTEUR PRODUCTIF, TRARZA, MAURITANIE

**Projet:**

**“Renforcement du secteur productif horticole à travers la  
formation d’agriculteurs, agents de développement et organisations  
de producteurs dans la région de Trarza, Mauritanie.”**

Proyecto Formación en Africa FA00020

CERAI  
Aout 2015

## Contenu

1	CONTEXTE .....	3
2	OBJECTIFS DE LA FORMATION. ....	4
3	ACTIVITES A REALISER.....	5
4	METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL .....	6
5	PROFIL DE L'EQUIPE DE FORMATEURS .....	7
6	DÉTAILS ET FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE.....	7
7	BUDGET ET FORME DE PAYEMENT .....	8
8	DROITS D'AUTEUR .....	8
9	COORDINATION ET SUPERVISION.....	8
10	DUREE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE .....	8
11	CONDITIONS DE L'OFFRE.....	8
12	ECLAIRCISSEMENTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....	8

## 1 CONTEXTE

Le Centre d'Etudes Rurales et d'Agriculture Internationale (CERAI) informe du processus de sélection pour la réalisation d'une assistance technique concernant une formation en gestion économique basique pour le secteur productif, destinée à 24 responsables de 8 Groupements d'Intérêt Economique (GIE) de Trarza, Mauritanie.

Cette assistance technique se réalisera dans le cadre du projet “ **Renforcement du secteur productif horticole à travers la formation d'agriculteurs, agents de développement et organisations de producteurs dans la région de Trarza, Mauritanie** ” financé par Obra Social la Caixa.

Le projet prétend contribuer à améliorer la souveraineté alimentaire de la population de Trarza.

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer les systèmes d'organisation et commercialisation des producteurs et GIEs de Trarza, grâce au renforcement des capacités des leaders, membres de base et agents de développement local.

Le projet se déroule principalement dans les communes de Tekane y Lexeiba (Moughata de R'Kiz), Rosso et Jidr El Mohguen (Moughata de Rosso) (région de Trarza), dans la vallée du fleuve Sénégal.

Les GIEs et Union de GIEs sont des structures qui se sont développées récemment dans la région de Trarza (depuis 2011 en ce qui concerne les groupements concernés par la formation). L'expérience et les connaissances des leaders de ces structures sont parfois limitantes pour permettre d'asseoir les bases d'un développement organisationnel durable.

C'est pourquoi le projet vise entre autres à :

- Renforcer l'organisation, la gestion économique, l'offre de services et le rôle des femmes de 8 GIEs et de l'Union des GIEs de Trarza à travers le renforcement des capacités de 24 responsables (desquels 30% sont des femmes).

## 2 OBJECTIFS DE LA FORMATION.

- **Objectif 1 : Renforcer les connaissances et compétences en gestion économique de 24 responsables de GIEs et Union de GIEs de la région de Trarza `travers une formation de 120h**

L'objectif principal est de former 24 responsables de GIEs et Union de GIEs des communes de Tekane, Lexeiba, Rosso et Jidr El Mohguen en gestion économique basique de coopérative de façon à améliorer la viabilité de ces structures naissantes.

De façon spécifique, il est attendu qu'au terme de la formation,

- les responsables des GIEs et Union de GIEs connaissent les outils et procédures basiques nécessaires à une gestion économique adaptée au contexte locale
- les contenus de la formation sont appliqués à la situation réelle de chacun des GIEs.

- **Objectif 2 : Assurer le renforcement de capacités et un appui spécifique aux femmes participants à la formation**

Le second objectif de la formation est d'améliorer l'intégration et la participation des femmes responsables des GIEs dans les prises de décisions et gestions des coopératives. Sachant que le niveau initial d'éducation/formation des femmes est généralement inférieur à celui des hommes, il est proposé d'ouvrir un espace de formation complémentaire pour les femmes qui suivent le module de formation. Cet espace doit leurs permettre d'exprimer de façon plus fluide leurs doutes et incompréhension éventuelles sur les concepts et outils proposés par le formateur.

- **Objectif 3. Disposer de manuels didactiques de gestion économique de coopérative.**

Afin de faciliter la diffusion des connaissances et des outils et d'assurer la mise en place des connaissances acquises durant la formation, il est attendu de l'équipe de consultants, l'élaboration et l'édition de matériel pédagogique et manuel de gestion économique adaptés au niveau des responsables locaux.

- **Objectif 4 : Appuyer l'équipe locale à faire le suivi de la mise en place des recommandations et outils proposés par l'équipe de formateur**

La formation sur le terrain doit permettre de renforcer les connaissances des responsables de GIEs et de permettre à l'équipe locale d'avoir une vision globale de la gestion économique des GIEs. La formation sur le terrain sera ponctuelle mais il est attendu de l'équipe de formateur un appui-conseil à distance de l'équipe de terrain afin de suivre l'évolution de la mise en place des recommandations et outils au niveau des GIEs, ainsi que d'éventuels conseils en cas de difficultés d'application.

### 3 ACTIVITES A REALISER

- **Objectif 1. Renforcer les connaissances et compétences en gestion économique de 24 responsables de GIEs et Union de GIEs de la région de Trarza**

- Elaborer et réaliser des modules de formation théorique sur les thèmes suivant (l'équipe de formateurs peut adapter les thématiques) :

- Comptabilité basique pour la gestión économique
- Analyse des couts
- Administration et procédures de gestion économique
- Plan de gestion de micro entreprise
- Mathématiques

- Elaboration et réalisation de cours pratiques pour chacun des modules.

Les travaux pratiques comme les points théoriques seront adaptés au contexte local et niveau de formation initial des participants. De plus ils devront se basées sur des exemples liés aux situations réelles des GIEs (nombre de membres, activités,...).

- Réalisation d'un rapport final de la formation

Incluant l'agenda de la formation, les listes des participants, le matériel et documents utilisés lors de la formation, photos, évaluation de satisfaction de la formation par les élèves et évaluation des connaissances acquises par les élèves, recommandations.

La formation sera réalisée en groupe de 24 producteurs et productrices ayant des responsabilités au niveau de GIEs. La formation doit correspondre à 120h avec environ 6h de formation par jour.

- **Objectif 2: Assurer le renforcement de capacités et un appui spécifique aux femmes participants à la formation**

Elaboration de cours théoriques et pratiques de soutien permettant de faciliter l'intégration par les femmes des concepts et outils proposés lors du module général de formation. Le contenu du module de soutien sera adapté en fonction des nécessité détecté par le formateur lors de la réalisation de la formation principale.

Le module de renforcement s'adresse aux 8 femmes qui participeront à la formation générale et aura une durée de 4 jours qui pourront être répartis tout au long des périodes de terrain du formateur.

- **Objectif 3. Disposer de manuels didactiques de gestion économique de coopérative.**

- Elaborer le contenu de manuels didactiques et d'outils de gestion économiques adaptés aux GIES

Suite à la formation, des outils pratiques et des manuels didactiques adaptés devront être élaborer afin de faciliter l'application des connaissances acquises au cours de la formation.

- **Objectif 4: Appuyer l'équipe locale à faire le suivi de la mise en place des recommandations et outils proposés par l'équipe de formateur**

Idéalement cette formation sera réalisée en trois phases :

- première phase de formation in situ
- phase d'accompagnement pour l'application des connaissances des premiers modules
- deuxième phase de formation in situ

Durant la phase d'accompagnement, le formateur ou équipe de formateur devra accompagner à distance l'équipe locale en cas de besoin pour assurer le suivi et l'appui à la mise en place des outils de gestion proposée durant la première phase de formation.

De plus, le suivi des difficultés éventuellement détectées par l'équipe locale devra permettre au formateur de faire d'éventuels ajustements ou de prévoir des rappels de points fondamentaux lors de la deuxième phase de formation.

## 4 METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

### 4.1 Période de terrain et Période d'appui conseil à distance

La durée de la **période de terrain** recommandée est comprise entre 2 et 5 semaines et se réalisera en deux périodes (chaque période de 2 à 3 semaines) entre novembre 2015 et avril 2016. La réalisation de la formation devra s'adapter aux disponibilités des bénéficiaires et des époques de l'année les mieux adaptées.

La période d'appui conseil (à distance) à l'équipe local et de suivi de la mise en place des outils démarre après la première phase de formation et **durera jusqu'à fin mai 2016**. Cette appui conseil doit permettre de suivre et accompagner la mise en place des outils de gestion proposés lors de la première et deuxième phase de formation à travers les feed back de l'équipe locale.

### 4.2 Méthodologie

- L'équipe de formateurs doit élaborer une proposition méthodologique dans laquelle sera détaillée la méthodologie de réalisation de la formation en tenant en compte les indications présentées dans les TdRs.
- L'équipe adaptera sa méthodologie et les pratiques et cours en fonction des conditions locales.
- Lors des travaux pratiques, une dynamique participative devra être mise en place entre les participants à la formation et les formateurs à partir des expériences observées et vécues au niveau local.
- Un rapport final sera élaboré dans lequel sera présenté l'agenda suivi, les formations réalisées, les travaux pratiques, les réussites et difficultés, les conclusions et recommandations ainsi que les évaluations de la formation par les participants et les évaluations des connaissances acquises par les participants.
- Le matériel pédagogique utilisé sera remis à CERAI

### 4.3 Plan de travail

Le plan de travail sera proposé par l'équipe de formation à travers l'offre technique. De façon générale il faut considérer que le plan de travail devra comprendre :

- Etude préliminaire pour préparation des formations
- Période de terrain, de réalisation des formations – première phase
- Proposition outils/manuels adaptés
- Suivi à distance de l'application des connaissances et préparation seconde phase de terrain (en collaboration avec équipe CERAI/AMAD terrain)
- Période de terrain, de réalisation des formations – deuxième phase
- Proposition outils/manuels adaptés
- Suivi à distance de l'application des connaissances et préparation seconde phase de terrain (en collaboration avec équipe CERAI/AMAD terrain)

- Evaluation finale (en collaboration avec équipe CERAI/AMAD terrain)
- Elaboration et présentation des rapports finaux

Pour chacune des phases, le plan de travail doit détailler les tâches à réaliser et les délais prévus. Il faudra aussi joindre un chronogramme prévisionnel, qui devra être accordé entre CERAI/AMAD et l'équipe de formateurs.

La date limite de remise du rapport final sera au maximum le 30 juin 2016 (compris le temps d'envoi d'une première version au CERAI et l'élaboration du rapport final prenant en compte les apports de CERAI/AMAD. Dans le cas d'une assistance réalisées en 2 temps, un premier rapport sera demandé après la réalisation de la première période).

## 5 PROFIL DE L'EQUIPE DE FORMATEURS

Les formateurs/experts devront présenter les compétences suivantes :

- Expérience professionnelle démontrée gestion économique.
- Expérience professionnelle démontrée en organisation, fonctionnement de coopérative.
- Expérience en formation, vulgarisation et animation d'ateliers pratiques.
- Expérience en formation de formateurs
- Expérience en élaboration de matériel didactique
- Disponibilité pour se déplacer en Mauritanie
- Connaissance et affinité avec les valeurs du CERAI

De plus, seront valorisés les points suivant:

- Bonne capacités d'adaptation au contexte local et capacité de travail en équipe multidisciplinaire
- Connaissances de l'Afrique et plus particulièrement de la Mauritanie
- Capacité à encourager les discussions, à développer des méthodologies et techniques d'animation pour la réflexion, la sensibilisation, l'organisation...
- Capacité à travailler en équipe et à enrichir leurs connaissances avec des contributions externes.
- Maîtrise de la langue française, parlée et écrite.

## 6 DÉTAILS ET FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE

### PRESENTATION DES OFFRES

Les offres devront être envoyées par courriers électroniques à l'adresse suivante:

[abouabdoulaye.ba@cerai.org](mailto:abouabdoulaye.ba@cerai.org)

**Date limite : 10 octobre 2015**

### CONTENU DE L'OFFRE

Les candidatures doivent respecter les caractéristiques suivantes:

- CV détaillé de l'entité/expert indépendant (selon le cas). En cas d'être une entité CV des personnes qui effectueront l'assistance.

CERAI/AMAD effectuera une sélection des CV reçus qui répondent aux critères requis. Seuls les candidats sélectionnés et contactés devront envoyer dans un délai de 15 jours les documents suivants :

- Offre technique
- Offre économique ou facture pro forma et détails du budget (taxes comprises).

Les critères d'évaluation incluront la qualité technique et l'offre économique. En ce qui concerne l'offre technique, les critères suivants seront pris en considération:

- Expérience: 30%
- Compétences du consultant/équipe consultants: 30%
- Qualité de l'offre technique: 40%

## 7 BUDGET ET FORME DE PAYEMENT

Le budget total pour mener à bien l'assistance sera convenue avec la personne/entité engagée au moment de la sélection. Il devra émettre une facture unique selon la législation en vigueur au nom de CERAI. Le paiement sera effectué en deux fois :

- 50% au moment de la signature du contrat.
- 50% à la fin du service.

## 8 DROITS D'AUTEUR

Les deux entités peuvent utiliser les résultats du rapport final et le matériel didactique pour sa reproduction et son usage privé à condition que le cadre dans lequel il a été mené, le nom de l'auteur et et la Obra Social la Caixa – entité finançant le projet- soient mentionnés.

## 9 COORDINATION ET SUPERVISION

La supervision du travail sera à la charge de l'équipe de coordination AMAD/CERAI désignée à cet effet.

## 10 DUREE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Les dates exactes seront déterminées entre l'équipe de consultants, CERAI et AMAD.

## 11 CONDITIONS DE L'OFFRE

Le consultant ou équipe de consultants/formateurs signeront un contrat avec le CERAI en accord avec ce qui est établi par la loi espagnole ou avec AMAD en accord avec ce qui est établi par la loi mauritanienne.

## 12 ECLAIRCISSEMENTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En cas de besoin, des informations complémentaires concernant l'élaboration des propositions, s'adresse par courrier électronique à :  
Laura.darphin@cerai.org